

## Le chômage se stabilise en Région bruxelloise

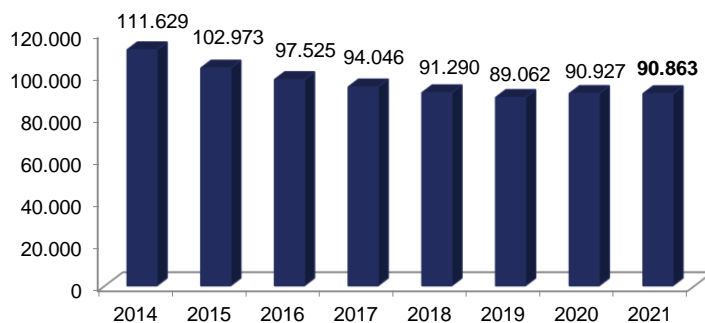
Deux fois plus d'offres d'emploi reçues par Actiris en comparaison avec 2020

En août 2021, la Région bruxelloise compte 90.863 chercheurs d'emploi, un chiffre comparable à celui du mois d'août 2020 (-0,1%). Le chômage chez les jeunes diminue quant à lui de 10,8%. Durant le mois d'août 2021, Actiris a reçu directement 4.986 offres d'emploi, soit une augmentation de 100,9% par rapport à août 2020. Un chiffre encourageant qui s'explique à la fois par une reprise des activités ces derniers mois mais également par une amélioration de la capture des offres d'emploi par Actiris, en particulier celles du secteur de l'intérim.

### Stabilisation du chômage mais diminution chez les jeunes

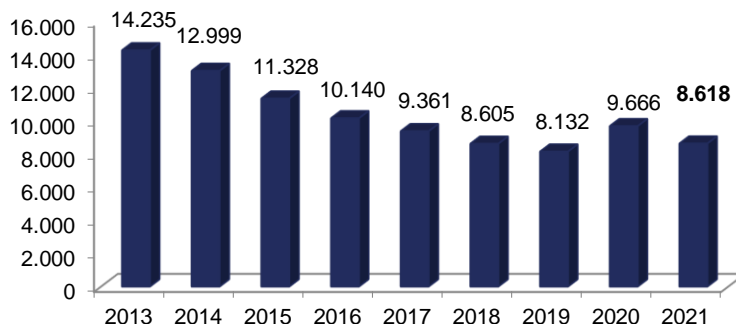
Fin août, Bruxelles compte 90.863 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 15,8%. Cela signifie une stabilisation par rapport à l'année précédente (-64 personnes, -0,1%). En variation mensuelle, on constate une augmentation de 2.276 personnes (+2,6%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 22,3%. Bruxelles compte 8.618 jeunes chercheurs d'emploi en août 2021, soit 1.048 de moins que l'an dernier (-10,8%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois d'août



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois d'août



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas beaucoup augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Ainsi au maximum de la crise sanitaire soit en avril, on enregistre au niveau de la Belgique environ 1.135.000 travailleurs au chômage temporaire dont environ 92.000 bruxellois (environ 27% des salariés bruxellois). Pour le droit passerelle, environ 388.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle également en avril dont près de 49.000 bruxellois (ce qui représente 57% des indépendants bruxellois).

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

## Le taux de chômage

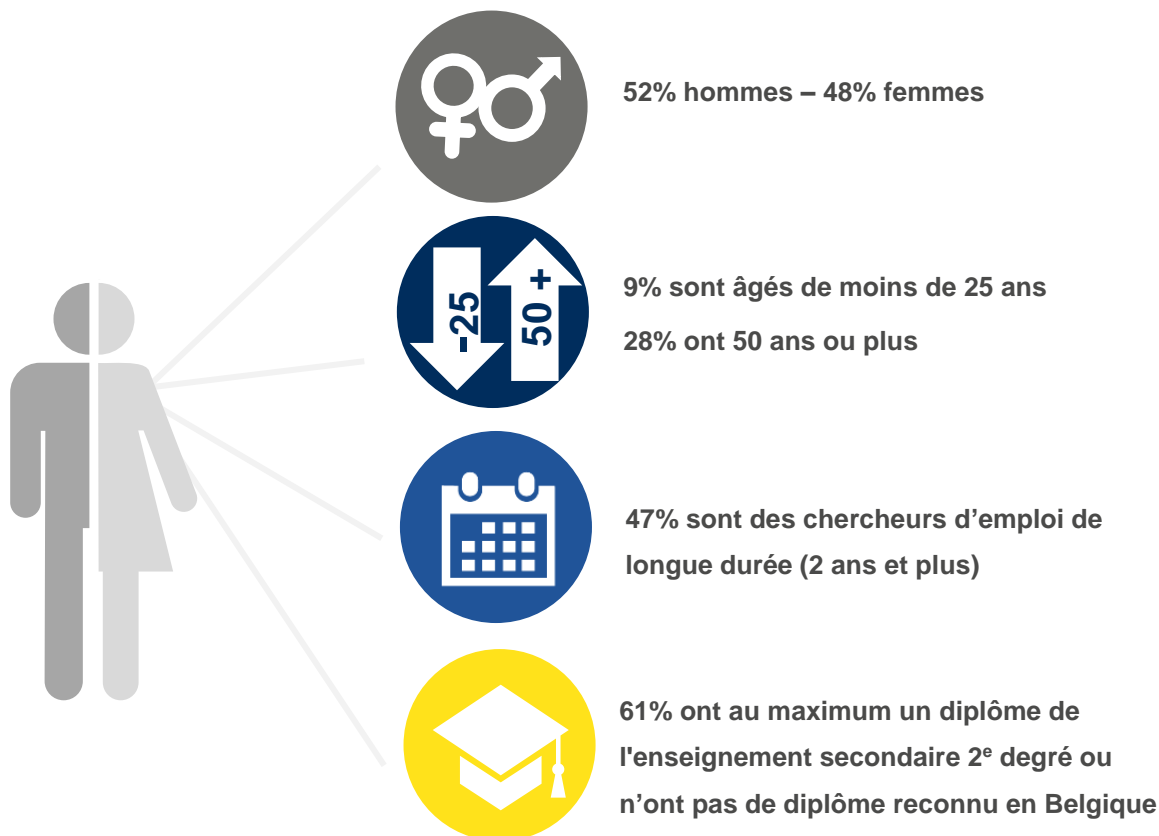
Fin août 2021, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,8% (15,0% pour les hommes et 16,8% pour les femmes). En août 2020, le taux de chômage s'établissait à 16,0%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2020 de 0,9% par rapport à l'année précédente.

## Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin août 2021, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 90.863 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une stabilisation par rapport à l'année précédente (-64 personnes, -0,1%).

On compte au cours du mois d'août 9.843 entrées dans le chômage (7.132 réinscriptions et 2.711 nouvelles inscriptions) contre 7.567 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 2.276 personnes (+2,6%).



## Principales caractéristiques et évolutions du chômage – août 2021

		Août 2021	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
<b>Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)</b>		90.863	100,0%	2.276	2,6%	-64	-0,1%
<b>Catégorie</b>	DEDA <sup>1</sup>	59.243	65,2%	217	0,4%	-1.506	-2,5%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.151	5,7%	1.120	27,8%	-1.488	-22,4%
	Autres DEI	26.469	29,1%	939	3,7%	2.930	12,4%
<b>Sexe</b>	Hommes	46.881	51,6%	925	2,0%	-670	-1,4%
	Femmes	43.982	48,4%	1.351	3,2%	606	1,4%
<b>Age</b>	- 25 ans	8.618	9,5%	1.106	14,7%	-1.048	-10,8%
	25 - 49 ans	57.229	63,0%	1.145	2,0%	321	0,6%
	50 ans +	25.016	27,5%	25	0,1%	663	2,7%
<b>Durée d'inoccupation</b>	- 1 an	33.147	36,5%	1.365	4,3%	-3.440	-9,4%
	1 - 2 ans	14.658	16,1%	548	3,9%	1.704	13,2%
	2 ans +	43.058	47,4%	363	0,9%	1.672	4,0%
<b>Niveau d'études</b>	Faible <sup>2</sup>	55.322	60,9%	634	1,2%	975	1,8%
	Moyen	19.435	21,4%	820	4,4%	-528	-2,6%
	Élevé	16.106	17,7%	822	5,4%	-511	-3,1%
<b>Usagers du CPAS</b>		10.921	12,0%	-205	-1,8%	849	8,4%
<b>Taux de chômage</b>	Total	15,81		+0,26		-0,15	
	Hommes	14,97		+0,04		-0,47	
	Femmes	16,82		+0,53		+0,25	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 59.243 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.151 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 26.469 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 90.863 DEI inscrits en août 2021, 10.921 CE sont usagers du CPAS (soit 12,0% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.618 jeunes DEI, 1.922 sont usagers du CPAS, soit 22,3%.

On constate une diminution de -2,5% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-1.488 unités, -22,4%). Le nombre des autres chercheurs d'emploi a augmenté de 12,4% sur une base annuelle.

<sup>1</sup> DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

<sup>2</sup> Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2<sup>nd</sup> degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

## Augmentation du volume d'offres d'emploi directement reçues par Actiris

Actiris a reçu 4.986 offres d'emploi en août 2021. On observe une augmentation de 100,9% du nombre d'OE par rapport au mois d'août 2020 et de 95,9% par rapport à août 2019. Sans tenir compte des OE de type intérimaire, le niveau reste supérieur par rapport au niveau du mois d'août 2020 (+43,7%) et du mois d'août 2019 (+32,9%).

Si la crise sanitaire a eu pour effet de réduire de manière importante les OE et particulièrement dans certains secteurs d'activité tels que l'Horeca ou le commerce, on constate depuis quelques mois à nouveau une hausse importante des OE.

Au cours de ces derniers mois, on constate en effet que le volume des OE reçues directement par Actiris a très fortement augmenté. La principale explication est liée à une amélioration de la capture des OE de type « intérim ». En août, Actiris enregistre 1.761 OE reçues de type intérimaire alors que l'année passée ce volume était de 237 unités et de 118 unités en août 2019. La hausse des OE reçues doit donc être interprété avec réserve et ne reflète pour l'instant que partiellement une réelle reprise des activités.

Toutefois la hausse du volume des OE reçues s'explique aussi par une reprise progressive des activités qui a été observé par exemple pour les secteurs de l'horeca, du commerce ou encore du transport.

On constate une stabilisation du nombre d'offres d'emploi totales (y compris les OE reçues par l'intermédiaire du VDAB et Forem et des sites partenaires) de +0,3% par rapport au mois passé et une augmentation de 18,3% par rapport à l'année dernière.

## Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – août 2021

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	4.986	+234	+9,5	+2.504	+100,9
OE reçues du VDAB et du FOREM	11.004	+34	+0,5	+1.158	+11,8
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	10.642	-228	-3,7	+464	+4,6
<b>Total</b>	<b>26.632</b>	<b>+40</b>	<b>+0,3</b>	<b>+4.126</b>	<b>+18,3</b>

Source : Actiris, calculs view.brussels

**Pour plus d'infos & contact :**

Romain Adam – Porte-parole

0494 86 37 16

[radam@actiris.be](mailto:radam@actiris.be)

Jan Gatz – Porte-parole

0479 40 75 68

[jgatz@actiris.be](mailto:jgatz@actiris.be)

---

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?  
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

## **Concernant Actiris**

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : [www.actiris.be](http://www.actiris.be)